



**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
ULTRACUT 370 PLUS CONCENTRATE

Page: 1

Date de compilation: 09/12/2014

Révision: 08/03/2019

N° révision: 12

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

**1.1. Identificateur de produit**

Nom du produit: ULTRACUT 370 PLUS CONCENTRATE

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Utilisation du produit: Intermediate for preparation of lubricant product

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Nom de la société: ROCOL

ROCOL House

Swillington

Leeds

West Yorkshire

LS26 8BS

ENGLAND

Tél: +44 (0) 113 232 2700

Fax: +44 (0) 113 232 2740

Email: [customer-service@rocol.com](mailto:customer-service@rocol.com)

**1.4. Numéro d'appel d'urgence**

Tél (en cas d'urgence): +44 (0) 113 232 2600

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

**2.1. Classification de la substance ou du mélange**

**Classification (CLP):** Eye Dam. 1: H318; Aquatic Chronic 2: H411; Skin Irrit. 2: H315; STOT RE 2: H373

**Effets indésirables:** Provoque une irritation cutanée. Provoque de graves lésions des yeux. Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**2.2. Éléments d'étiquetage**

**Éléments d'étiquetage:**

**Mentions de danger:** H315: Provoque une irritation cutanée.

H318: Provoque de graves lésions des yeux.

H373: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

[suite...]

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ULTRACUT 370 PLUS CONCENTRATE

Page: 2

**Pictogrammes de danger:** GHS05: Corrosion

GHS08: Danger pour la santé

GHS09: Environnement



**Mentions d'avertissement:** Danger

**Conseils de prudence:** P260: Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P273: Éviter le rejet dans l'environnement.

P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P302+P352: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P332+P313: En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

P310: Appeler immédiatement CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P362+P364: Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P391: Recueillir le produit répandu.

P501: Éliminer contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

## 2.3. Autres dangers

**PBT:** Ce produit n'est pas identifié comme substance PBT/vPvB.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2. Mélanges

#### Ingrédients dangereux:

ALKOXYAMINE - Numéro d'enreg. REACH: 01-2119488930-28

EINECS	CAS	PBT / WEL	Classification (CLP)	Pour cent
203-868-0	111-42-2	-	Acute Tox. 4: H302; Skin Irrit. 2: H315; Eye Dam. 1: H318; STOT RE 2: H373	10-30%

ALKENYL ALKANOL AMIDE - Numéro d'enreg. REACH: 01-2119968565-22

271-653-9/700-972-2	68603-38-3	-	Skin Irrit. 2: H315; Eye Irrit. 2: H319; Aquatic Chronic 2: H411	10-30%
---------------------	------------	---	--	--------

[suite...]

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ULTRACUT 370 PLUS CONCENTRATE

Page: 3

## 2,2'-IMINODIÉTHANOL

203-868-0	111-42-2	-	Acute Tox. 4: H302; STOT RE 2: H373; Skin Irrit. 2: H315; Eye Dam. 1: H318	1-10%
-----------	----------	---	---	-------

ALCOHOLS C16-C18, C18-UNSATURATED, ETHOXYLATED (<2,5 EO) - Numéro d'enreg. REACH: 01-2119489407-26

500-236-9	68920-66-1	-	Skin Irrit. 2: H315; Aquatic Chronic 1: H410	1-10%
-----------	------------	---	---	-------

## 2-(2-BUTOXYÉTHOXY)ÉTHANOL

203-961-6	112-34-5	-	Eye Irrit. 2: H319	1-10%
-----------	----------	---	--------------------	-------

## 2-AMINOÉTHANOL

205-483-3	141-43-5	-	Acute Tox. 4: H332; Acute Tox. 4: H312; Acute Tox. 4: H302; Skin Corr. 1B: H314	1-10%
-----------	----------	---	---	-------

CARBOXYMETHYLATED POLYGLYCOL ETHER - Numéro d'enreg. REACH: EXEMPT - POLYMER

-	57635-48-0	-	Skin Irrit. 2: H315; Eye Dam. 1: H318	1-10%
---	------------	---	---------------------------------------	-------

## SODIUM PYRITHIONE

223-296-5	3811-73-2	-	Aquatic Acute 1: H400; Acute Tox. 3: H311; Aquatic Chronic 1: H410; Acute Tox. 4: H302; Acute Tox. 4: H332; Skin Irrit. 2: H315; Eye Irrit. 2: H319	<1%
-----------	-----------	---	--	-----

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

**Contact avec la peau:** Enlever immédiatement tous vêtements et chaussures souillés ou éclaboussés à moins qu'ils ne collent à la peau. Se laver immédiatement avec du savon et de l'eau.

**Contact avec les yeux:** Rincer l'oeil avec beaucoup d'eau pendant 15 minutes. Transférer à l'hôpital pour un examen approfondi.

**Ingestion:** Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas provoquer le vomissement. Si le blessé est conscient, lui donner immédiatement 1/2 litre d'eau à boire. Consultez un médecin.

**Inhalation:** Écarter la victime du lieu d'exposition, tout en s'assurant de sa propre sécurité durant l'opération.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

**Contact avec la peau:** Possibilités d'irritation et de rougeur sur la partie contaminée.

**Contact avec les yeux:** Risque de douleur et de rougeur. Les yeux peuvent larmoyer abondamment. Risque de douleur violente. La vision peut devenir floue. Risque de provoquer des lésions permanentes.

**Ingestion:** Risque d'endolorissement et de rougeur de la bouche et de la gorge. Risque d'écoeurement et de douleur d'estomac.

**Inhalation:** Risque d'irritation de la gorge avec sensation d'avoir la poitrine oppressée.

[suite...]

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ULTRACUT 370 PLUS CONCENTRÉ

Page: 4

**Effets différés / immédiats:** Risque d'effets immédiats suite à une exposition à court terme.

## 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Traitement immédiat / spécifique:** Prévoir des bains oculaires sur les lieux.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

**Moyens d'extinction:** Dioxyde de carbone. Mousse d'alcool ou de polymère. Mousse résistante à l'alcool.  
Poudre chimique inerte. Moyens d'extinction appropriés à la zone incendiée.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Dangers d'exposition:** En cas de combustion, émet des fumées toxiques.

### 5.3. Conseils aux pompiers

**Conseils aux pompiers:** Porter un appareil de respiration autonome. Porter des vêtements de protection pour empêcher tout contact avec la peau et les yeux.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions individuelles:** Marquer les endroits contaminés à l'aide de pancartes et empêcher le personnel non autorisé d'y accéder. Ne tenter aucune action sans avoir préalablement enfilé des vêtements de protection appropriés - voir la section 8 de la FDS.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

**Préc's pour l'environnement:** Ne pas déverser dans les égouts ou les rivières. Contenir le déversement en utilisant un système de rétention.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Procédures de nettoyage:** Absorption par de la terre sèche ou du sable. Transférer dans un conteneur hermétique et bien étiqueté pour l'élimination par des moyens appropriés.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

**Référence à d'autres sections:** Se reporter à la section 8 de la fiche technique de sécurité.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Cond's pour la manipulation:** Éviter tout contact direct avec la substance. Veiller à ce que l'endroit soit suffisamment ventilé. Éviter que la formation ou la présence de buée dans l'air.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Conditions de stockage:** Stocker dans un endroit frais et bien ventilé. Veiller à maintenir le conteneur hermétiquement fermé.

**Emballage approprié:** A ne conserver que dans l'emballage d'origine.

[suite...]

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ULTRACUT 370 PLUS CONCENTRATE

Page: 5

## 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisations finales particulières: Donnée non disponible.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

Ingrédients dangereux:

**ALKOXYAMINE**

Valeurs limites d'exposition:

Poussière respirable

	8 hr TLV	15 min LECT	8 hr TLV	15 min LECT
EU	-	-	3 ppm	-

**2,2'-IMINODIÉTHANOL**

FR	15 mg/m3	-	-	-
----	----------	---	---	---

**2-(2-BUTOXYÉTHOXY)ÉTHANOL**

EU	67.5 mg/m3	101.2 mg/m3	-	-
----	------------	-------------	---	---

**2-AMINOÉTHANOL**

FR	8 mg/m3	-	-	-
----	---------	---	---	---

### DNEL/PNEC

DNEL / PNEC Donnée non disponible.

### 8.2. Contrôles de l'exposition

**Mesures d'ordre technique:** Veiller à ce que l'endroit soit suffisamment ventilé.

**Protection respiratoire:** Un appareil de respiration autonome doit être disponible en cas d'urgence.

**Protection des mains:** Gants de protection.

**Protection des yeux:** Lunettes de sécurité à protection intégrale. S'assurer qu'une oeillette est à proximité immédiate.

**Protection de la peau:** Vêtement de protection.

**Environnementaux:** Aucune exigence spécifique.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

**État:** Liquide

**Couleur:** Jaune clair

**Odeur:** Odeur caractéristique

**Degré d'évaporation:** Négligeable

**Comburant:** Non comburant (selon les critères CEE)

**Solubilité dans l'eau:** Modérément soluble

**Viscosité:** Visqueux

**Point/Domaine d'ébul. °C:** 100

**Pt d'éclair °C:** > 100

**Auto-inflammabilité°C** > 200

[suite...]

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ULTRACUT 370 PLUS CONCENTRATE

Page: 6

Densité relative: 1.1

## 9.2. Autres informations

Autres informations: Non applicable.

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Réactivité: Stable dans les conditions de transport ou de stockage recommandées.

### 10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique: Stable dans des conditions normales.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses: Aucune réaction dangereuse dans des conditions normales de transport ou de stockage. Risque de décomposition suite à l'exposition aux conditions ou matières indiquées ci-dessous.

### 10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter: Chaleur. Lumière solaire directe. Flammes.

### 10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter: Oxydants forts. Acides forts.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomp. dang: En cas de combustion, émet des fumées toxiques.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Ingrédients dangereux:

#### ALKENYL ALKANOL AMIDE

DERMAL	RBT	LD50	>2000	mg/kg
ORAL	RAT	LD50	>3000	mg/kg

#### 2,2'-IMINODIÉTHANOL

IVN	RAT	LD50	778	mg/kg
ORL	MUS	LD50	3300	mg/kg
ORL	RAT	LD50	620	µl/kg
SCU	RAT	LD50	2200	mg/kg

[suite...]

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ULTRACUT 370 PLUS CONCENTRATE

Page: 7

## ALCOHOLS C16-C18, C18-UNSATURATED, ETHOXYLATED (<2,5 EO)

ORAL	RAT	LD50	> 2000	mg/kg
------	-----	------	--------	-------

## 2-(2-BUTOXYÉTHOXY)ÉTHANOL

ORL	MUS	LD50	6050	mg/kg
ORL	RAT	LD50	4500	mg/kg

## 2-AMINOÉTHANOL

IVN	RAT	LD50	225	mg/kg
ORL	MUS	LD50	700	mg/kg
ORL	RAT	LD50	1720	mg/kg
SCU	RAT	LD50	1500	mg/kg

### Dangers pertinents pour le produit:

Danger	Voie	Base
Corrosion cutanée/irritation cutanée	DRM	Dangereux : calculé
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	OPT	Dangereux : calculé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée	-	Dangereux : calculé

### Symptômes / Voies d'exposition

**Contact avec la peau:** Possibilités d'irritation et de rougeur sur la partie contaminée.

**Contact avec les yeux:** Risque de douleur et de rougeur. Les yeux peuvent larmoyer abondamment. Risque de douleur violente. La vision peut devenir floue. Risque de provoquer des lésions permanentes.

**Ingestion:** Risque d'endolorissement et de rougeur de la bouche et de la gorge. Risque d'écoeurement et de douleur d'estomac.

**Inhalation:** Risque d'irritation de la gorge avec sensation d'avoir la poitrine oppressée.

**Effets différés / immédiats:** Risque d'effets immédiats suite à une exposition à court terme.

**Autres informations:** Non applicable.

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### 12.1. Toxicité

##### Ingrédients dangereux:

##### ALKENYL ALKANOL AMIDE

DAPHNIA	48H EC50	55	mg/l
---------	----------	----	------

[suite...]

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ULTRACUT 370 PLUS CONCENTRATE

Page: 8

FISH	96H LC50	1460	mg/l
------	----------	------	------

## ALCOHOLS C16-C18, C18-UNSATURATED, ETHOXYLATED (<2,5 EO)

FISH	96H LC50	10 - 100	mg/l
------	----------	----------	------

### 12.2. Persistance et dégradabilité

**Persistance et dégradabilité:** Partiellement biodégradable seulement.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

**Potentiel de bioaccumulation:** Aucune bioaccumulation éventuelle.

### 12.4. Mobilité dans le sol

**Mobilité:** Absorbé rapidement par la terre.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

**PBT:** Ce produit n'est pas identifié comme substance PBT/vPvB.

### 12.6. Autres effets néfastes

**Effets nocifs divers:** Toxique pour les organismes aquatiques. Toxique pour les organismes du sol. Toxique pour la flore. Toxique pour la faune..

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Opérations d'élimination:** Transférer dans un conteneur approprié et faire appel à une société spécialisée dans l'élimination des déchets.

**Opérations de récupération:** Non applicable.

**Élimination des emballages:** Déposer le produit dans une décharge classée ou le confier à un centre agréé pour l'élimination de déchets chimiques.

**Note:** L'attention de l'utilisateur est attirée sur l'existence éventuelle de dispositions régionales ou nationales relatives à l'élimination des déchets.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### 14.1. Numéro ONU

**N° ONU:** UN3082

### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

**Nom d'expédition:** MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.  
(SODIUM PYRITHIONE; ALKENYL ALKANOL AMIDE)

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

**Classe de transport:** 9

[suite...]



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ULTRACUT 370 PLUS CONCENTRATE

Page: 9

## 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage: III

## 14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement: Oui

Polluant marin: Oui

## 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Précautions particulières: Aucune précaution particulière.

Code tunnel: -

Catégorie de transport: 3

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements spécifiques: Non applicable.

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Éval. de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour la substance ou le mélange par le fournisseur.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### Autres informations

Autres informations: Cette fiche de données de sécurité conforme au Règlement No. 2015/830.

Phrases de rubrique 2 et 3: H302: Nocif en cas d'ingestion.

H311: Toxique par contact cutané.

H312: Nocif par contact cutané.

H314: Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H315: Provoque une irritation cutanée.

H318: Provoque de graves lésions des yeux.

H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

H332: Nocif par inhalation.

H373: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H400: Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Désistement juridique: Les informations susmentionnées, bien que correctes, ne sont pas toutes inclusives et seront utilisées comme guide seulement. Cette société ne sera pas tenue responsable des dégâts résultant de la manipulation ou du contact avec le produit susmentionné.